

Epidémie de paludisme : bataille des chiffres entre l'ONU et le Burundi

PANA, 08 août 2019 Plus de 4,3 millions de cas de paludisme enregistrés dont 1.400 décès, depuis le début de l'année au Burundi Bujumbura, Burundi - Quelque 4.394.616 cas de paludisme, dont 1.400 décès, ont été enregistrés depuis le début de cette année au Burundi, sans toutefois atteindre des proportions épidémiques comparables à celles de 2017, a-t-on appris jeudi de source proche du ministre de la Santé publique et de la Lutte contre le VIH/SIDA.

Beaucoup de médias ont fait de leur «Une» ces derniers jours, "la flambée de paludisme au Burundi, atteignant des proportions épidémiques avec plus de 1.800 victimes depuis le début de l'année, soit autant que le nombre de victimes d'Ebola en un an en République Démocratique du Congo voisine". «Ce n'est pas le cas actuellement au Burundi» a formellement démenti le ministre de la Santé publique et de la Lutte contre le VIH/SIDA, Dr Thaddée Ndikumana. La dernière épidémie de paludisme au Burundi remonte à 2017 où il a été enregistré un nombre près de 5 millions de cas sur les premiers mois de l'année, dont environ 4.500 décès, selon la mise au point du ministre Ndikumana. La bataille des chiffres est partie d'un rapport attribué au Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), faisant état d'un «total cumulé de 5.738.661 cas et de 1.801 décès du 1er janvier au 21 juillet 2019, dans un pays de 11,5 millions d'habitants et où une même personne peut avoir contracté la maladie plusieurs fois. Contrairement aux assurances du gouvernement burundais, les auteurs du rapport évoquent "des proportions épidémiques" de la maladie depuis début mai. Seuls le ministre de la Santé publique et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sont qualifiés pour déclarer le caractère épidémique de la maladie, est revenu à la charge Dr Thaddée Ndikumana. Dans le cadre de mesures préventives, le ministre a parlé d'une somme d'un milliard de francs burundais (546.448 dollars américains) pour engager 360 prestataires additionnels afin d'appuyer les centres de santé et les communautés de base dans le dépistage et la prise en charge médicale gratuite des personnes atteintes de paludisme. La pulvérisation intra-domiciliaire est une autre mesure qui a permis de faire baisser le taux des décès liés au paludisme, a-t-il encore laissé entendre. Le Burundi fait également face à la recrudescence du choléra et à aussi, le ministre de la Santé a tenu à rassurer la population. Seuls 12 des 260 cas déclarés ces dernières semaines à Bujumbura, la capitale économique du Burundi et ses environs, restent sous observation médicale, a-t-il indiqué. Le maire de Bujumbura, Freddy Mbonimpa, annonce la veille, la fermeture de tous les bars-restaurants attenants aux marchés, aux parkings de bus de transport en commun, ceux des abords des routes et des caniveaux d'écoulement des eaux usées. Le commerce ambulancier de nourriture, de jus et d'eau dans des sachets de fortune a également été interdit dans la municipalité de Bujumbura, face à la recrudescence du choléra. Au Burundi, les analystes notent une dégradation croissante et généralisée des conditions de vie des citoyens suite au gel de la coopération internationale. Le gel a été motivé par la crise politique et des droits humains autour des élections controversées et émaillées de violences dans un pays dépendant habituellement de l'extérieur pour plus de 50% de ses besoins.